

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre William-Hingston
Lundi 15 juin 2026 à 14h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre William-Hingston], tenue le lundi 15 juin 2026 à 14h, au centre William-Hingston, 419 rue Saint-Roch H3N-1K2, à Montréal.

PRÉSENTS :

Stéphane Colpart
Chantal Tapin
Tracey Johnson
Sousa, Elsie

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Beny Bouganim – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Bailakis, Stella
Isadora Borges Monroy
Kamila Ladet

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Beny Bouganim, en l'absence d'une présidente ou d'un président, déclare la séance ouverte. Il est 14h10.

Présidence du conseil d'établissement

Beny Bouganim informe les membres que, malheureusement, Mme Soraya Tep, directrice de l'organisme *Cuisines et Vie collectives Saint-Roch*, n'a pas pu être présente en raison d'un empêchement de dernière minute. Il est convenu que sa participation au conseil d'établissement sera abordée au début de la prochaine année scolaire. B. Bouganim souligne par ailleurs que plusieurs activités ont été réalisées cette année en collaboration avec l'organisme et que cette relation représente une réelle valeur ajoutée pour nos élèves et pour le centre.

Composition du conseil d'établissement

Beny Bouganim revient ensuite sur la composition du conseil, plus précisément sur le nombre d'élèves membres. À la suite d'échanges avec le Bureau des affaires juridiques, une demande visant à augmenter la représentation étudiante de 2 à 6 membres a été amorcée. Toutefois, ce changement ne pourra entrer en vigueur qu'à compter de la prochaine année scolaire. Pour l'année en cours, le conseil doit donc maintenir la participation de seulement deux élèves. Une réponse définitive concernant l'application de cette modification pour l'an prochain est toujours en attente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Beny Bouganim que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-15/06/2026)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
 - 1.1. Vérification du quorum
 - 1.2. Responsable de la gestion du temps
 - 1.3. Responsable de la prise des notes et du procès-verbal
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (13 avril 2026)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Points d'information
 - 5.1. Projet éducatif 2023-2027 - Évaluation
 - 5.2. État de la situation avec Francisation Québec
 - 5.3. Sorties de fin d'année
 - 5.4. Nouvelle offre de service
6. Dossiers où il est question d'adopter
 - 6.1. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – Évaluation
 - 6.2. Budget Proforma
7. Dossiers où il est question de consulter
 - 7.1. Consultation des élèves
8. Dossiers où il est question d'approuver
 - 8.1. Frais liés au matériel pédagogique pour l'année scolaire 2026-2027
9. Tour de table des diverses instances représentées
 - 9.1. Élèves
 - 9.2. Enseignants
 - 9.3. Professionnels
 - 9.4. Personnel de soutien
 - 9.5. Organisme sociocommunautaire
10. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par Beny Bouganim que le procès-verbal de la séance du mardi 7 avril soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-15/06/2026)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi du dernier procès-verbal est fait.

4. PAROLE AU PUBLIC

Nous n'avons pas de membres du public.

5. POINTS D'INFORMATION

5.1. Projet Éducatif 2023-2027 – Évaluation

Beny Bouganim informe les membres que nous sommes rendus à la fin de l'année et à l'évaluation des moyens et de nos objectifs.

Objectif 1 : Augmenter idéalement de 5% la proportion d'élèves du centre ayant un résultat de 70% et plus à la compétence PO d'ici le 30 juin 2027.

- 1. Moyens 1 : Les élèves sont placés régulièrement en situation d'interaction orale.**
- 2. Moyen 2 : Les élèves reçoivent régulièrement de la rétroaction lors des activités de production orale.**

- Comparativement à l'année scolaire 2024-2025, on observe que l'objectif est atteint pour certains niveaux. Les niveaux 2, 3 et 5 affichent notamment une hausse de plus de 5 %.
- En moyenne, tous niveaux confondus, une proportion plus faible d'élèves obtient 70 % et plus à la PO par rapport à 2024-2025 (52,75 % contre 59,25 %).
- Bien que le pourcentage d'élèves atteignant 70 % et plus à la PO, seuil associé à la zone de vulnérabilité, soit en diminution, le taux global de réussite à la PO demeure légèrement supérieur à celui de l'an dernier (89,125 % contre 88,875 %). Cela demeure encourageant. Autrement dit, une plus grande proportion d'élèves réussit la PO, mais nous souhaiterions que cette progression se traduise davantage par une réduction du nombre d'élèves se situant dans la zone de vulnérabilité (résultats entre 50 % et 70 %).
- On constate également que le taux de réussite à la PO est plus élevé cette année pour plusieurs niveaux, soit les niveaux 1, 2, 3, 5 et 6.

Facteurs expliquant l'absence de progression dans certains niveaux

On constate donc une progression vers l'atteinte de notre objectif dans certains niveaux, même si ce n'est pas encore le cas pour l'ensemble d'entre eux. Il demeure essentiel de poursuivre les actions concrètes mises en place au centre, puisqu'elles contribuent directement au développement de la compétence. Plusieurs initiatives ont été déployées cette année et nous estimons que la majorité d'entre elles doivent être maintenues pour l'an prochain. Par ailleurs, certaines actions n'ont abouti qu'au printemps 2026, notamment la présentation des grilles de rétroaction; nous croyons que leurs effets se feront sentir de manière plus marquée au cours de la prochaine année.

Afin de mieux comprendre les facteurs pouvant expliquer une progression plus lente vers l'atteinte de notre objectif, nous aurons, dès la prochaine année scolaire, la possibilité d'analyser nos données de manière plus approfondie. Concrètement, il sera possible d'accéder à l'information selon différents critères : le groupe, l'horaire des cours (jour ou soir), l'intensité des cours suivis par les élèves, les sessions, les langues maternelles ainsi que d'autres variables pertinentes. Bien que ces analyses ne permettent peut-être pas d'expliquer l'ensemble des résultats insatisfaisants, nous croyons qu'elles pourraient nous orienter vers certaines pistes d'action plus ciblées. De plus, un comité d'analyse des données sera mis en place dès l'an prochain afin d'examiner les différents facteurs susceptibles de les influencer, qu'ils soient d'ordre pédagogique, organisationnel ou liés aux réalités personnelles des élèves.

Toujours en lien avec les facteurs pouvant expliquer la non-atteinte de notre objectif (pour tous les niveaux), on observe une baisse marquée des résultats aux niveaux 7 et 8. La session d'été 2025 a été particulièrement difficile pour ces deux niveaux en raison d'une grande instabilité au sein de l'équipe enseignante, plusieurs enseignants se sont succédé, ce qui a eu un impact significatif sur les données globales. Comme la lecture des résultats s'effectue de manière cumulative, il n'est pas possible d'isoler l'effet spécifique de la session d'été des autres sessions, ce qui complexifie l'analyse de son influence réelle.

Finalement, toujours en lien avec les facteurs pouvant expliquer les difficultés liées à la compétence de la PO, il faudra trouver d'autres moyens pour les identifier et y remédier. Selon la recherche, contrairement aux autres compétences, plusieurs études montrent que, même lorsque les élèves comprennent bien, ils n'osent pas toujours prendre la parole. Le stress, les émotions et la peur de se tromper constituent des freins importants. De plus, le manque d'occasions réelles de pratiquer la langue à l'oral ne favorise pas le développement de cette compétence. La production orale est souvent plus difficile que les autres compétences en francisation parce qu'elle mobilise un ensemble de dimensions simultanées que les élèves ont plus de difficulté à gérer en temps réel.

Interventions et ajustements :

Bien que certains facteurs externes influençant la réussite à la PO (comme le manque d'exposition au français dans la vie quotidienne) demeurent difficiles à mesurer, nous continuerons d'ajuster et de reconduire les pratiques pédagogiques, et organisationnelles, en place afin de soutenir le développement de la compétence. Voici quelques exemples :

- Mise en place d'une nouvelle offre de formation portant sur les pratiques gagnantes pour la PO et sur la rétroaction. Il sera important de renouveler la collaboration avec les services éducatifs afin d'assurer la cohérence et la qualité de cette démarche.
- Mettre l'accent sur les résultats de la recherche : identifier les difficultés observées et les moyens d'y remédier. Contrairement aux autres compétences, plusieurs études montrent que, même lorsque les élèves comprennent bien, ils n'osent pas toujours prendre la parole. Le stress, les émotions et la peur de se tromper constituent des freins importants.
- Prévoir un plus grand nombre de rencontres pédagogiques entre les enseignants afin de favoriser le partage d'expertise et les regards croisés.
- Poursuivre les travaux du comité des grilles, qui a développé un outil très pertinent pour soutenir la rétroaction. Le livrable produit au printemps 2026 a été particulièrement apprécié. Nous souhaitons que son utilisation ait un impact concret sur la qualité de la rétroaction offerte aux élèves.

Finalement, nous croyons être en mesure de nous rapprocher davantage de notre cible pour l'ensemble des niveaux d'ici la fin de l'année prochaine. Nous maintiendrons la majorité des actions concrètes déjà mises en place et apporterons les ajustements nécessaires à la lumière des consultations réalisées auprès de l'équipe enseignante, tant lors des rencontres professionnelles que du sondage.

Objectif 2 : Augmenter idéalement de 5% la proportion d'élèves du centre qui poursuivent leurs études d'un niveau à l'autre.

1. Moyen 1 : L'équipe-centre met en place des mesures qui favorisent l'engagement scolaire.
2. Moyen 2 : L'équipe-centre met en place un processus d'accompagnement et de suivi des élèves.

Voici un extrait du document d'évaluation de l'objectif 2 :

Les données recueillies nous permettent de comparer le nombre d'élèves inscrits en début de session (semaine 1 et semaine 3) à celui observé en fin de session, ce qui nous donne notre facteur de rétention (ou d'abandon). Le relevé de la 3e semaine offre un portrait plus juste du nombre d'élèves qui amorcent réellement la session et auprès desquels nous concentrons nos actions de rétention.

- **En 2024-2025, en prenant une lecture à la 3^e semaine ainsi qu'à la dernière semaine** de la session, nous constatons les données ci-dessous :
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne 86.32 pour les élèves qui fréquentent de jour.
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne 81.3 pour les élèves qui fréquentent de soir.
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne 84.4 pour les élèves qui fréquentent le centre William-Hingston, jour et soir.
- **En 2025-2026, en prenant une lecture à la 3^e semaine ainsi qu'à la dernière semaine** de la session, nous constatons les données ci-dessous (4 premières sessions de l'année) :
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne **86.8** pour les élèves qui fréquentent de jour.
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne **80** pour les élèves qui fréquentent de soir.
 - Le pourcentage de rétention était en moyenne 84.3 pour les élèves qui fréquentent le centre William-Hingston, jour et soir.
- Le taux de rétention demeure très similaire entre les années 2024-2025 et 2025-2026 lorsque l'on compare les données de la 3e semaine à celles de la dernière semaine. Certaines sessions affichent même un meilleur taux de rétention que la session correspondante de l'année précédente.
- Compte tenu du contexte économique difficile et du fait que certains élèves ont dû quitter pour des raisons liées à l'immigration, cette stabilité est perçue comme un résultat positif.
- Même si ceci n'a pas un impact direct sur le calcul du pourcentage de rétention, on observe également que le nombre d'élèves qui amorcent chaque session en 2025-2026 est inférieur à celui des sessions correspondantes en 2024-2025. Cette diminution s'inscrit dans la tendance amorcée à la fin de l'année précédente, alors que le nombre de personnes en attente pour des cours de francisation est en baisse. (voir le document de l'analyse complète)
- Pour les deux années scolaires analysées, une rétention plus importante est observée chez les élèves du secteur de la francisation alpha, jour et soir. (voir le document de l'analyse complète)

Facteurs expliquant l'absence de progression

Même si une hausse de 5 % de la proportion d'élèves complétant leur session entre 2024-2025 et cette année n'est pas encore observée pour l'ensemble de nos élèves, la rétention demeure remarquablement stable, particulièrement lorsqu'on compare les données de la 3e semaine à celles de fin de session. Malgré une année marquée par certaines situations difficiles (contexte économique ainsi que les changements apportés à certaines politiques d'immigration), la rétention est restée stable.

Il nous apparaît donc essentiel de poursuivre les actions concrètes mises en place au centre, tant celles favorisant l'engagement scolaire que celles liées au dossier ÉBP. Voici quelques exemples, cette section sera approfondie un peu plus dans le tableau de l'Évaluation (tableau rouge) et de la Mise en œuvre (tableau jaune).

- Mesures favorisant l'engagement scolaire (activités variées soulignant la persévérance de nos élèves)
- Poursuite du travail du conseil d'élèves (démocratie scolaire)
- Mesures visant à mieux encadrer les élèves ayant des difficultés (meilleure compréhension du dossier ÉBP mis en place dans le centre)
 - Meilleure compréhension de ce qu'un élève ÉBP et des ressources disponibles
 - Protocole d'accueil et d'accompagnement

- Portrait de classe
- Utilisation de la plateforme Infoparcours
- Mise en place plus régulière des tables multidisciplinaires
- Poursuite du travail d'échange avec les services complémentaires
- Poursuite des suivis décrits dans notre politique des retards et absences

Interventions et ajustements :

Dans le contexte actuel de la francisation, plusieurs facteurs externes influencent notre capacité à atteindre nos objectifs, notamment la situation économique ainsi que les nouvelles politiques en immigration.

Pour l'équipe du centre William-Hingston, notre engagement demeure le même : mettre en place toutes les conditions nécessaires pour que les élèves perçoivent clairement la valeur ajoutée d'apprendre le français chez nous.

En vue de l'an prochain, nous envisageons de revoir l'offre de services en après-midi, particulièrement les ateliers, afin de les rendre plus attrayants pour les élèves inscrits à temps complet. Par ailleurs, dans le but de rejoindre un plus grand nombre d'apprenants, nous travaillons actuellement à la mise en place d'une nouvelle plage horaire en après-midi couvrant le programme de formation du lundi au jeudi, à raison de trois heures par jour.

Cette nouvelle offre permettra à de futurs élèves de bénéficier d'un horaire supplémentaire au CWH. Elle vise également à offrir aux parents du quartier une occasion accessible et adaptée pour venir apprendre le français. Nous travaillons présentement en collaboration avec les écoles primaires du quartier.

5.2. État de la situation avec Francisation Québec

Nous avons appris il y a quelques semaines que le nombre d'élèves en attente pour les cours de français a diminué de façon significative par rapport à la même période l'an dernier. À Montréal, la situation est similaire : nous nous préparons à accueillir un moins grand nombre d'apprenants dans nos établissements. La communication avec les agents du MIFI demeure très active, et cette préoccupation est partagée dans les deux réseaux. Au CWH, ce sujet sera abordé au point 5.4. Nous réfléchissons déjà à de nouvelles offres de service afin de rendre nos cours plus accessibles. Nous travaillons aussi de très près avec le MIFI sur de nouvelles plateformes qui seront graduellement mises en place à partir de la prochaine année scolaire.

5.3 Sorties de fin d'année

Pour l'équipe de jour, plusieurs activités sont prévues le mardi 30 juin au parc Jarry. L'événement est organisé par Jessica Mayta-Castañeda, technicienne en loisirs, en collaboration avec le conseil d'élèves. Pour l'équipe de soir, les élèves ont eu l'occasion de participer à une sortie en bateau mercredi dernier. Plusieurs centres ont pris part à cette activité.

5.4 Nouvelles offres de service

Plusieurs pistes ont été proposées afin de développer davantage l'offre de service en francisation et de mieux répondre aux besoins de la population du quartier.

Dans un premier temps, une lettre a été envoyée aux parents par l'agente de liaison des écoles Barthélémy-Vimont, Barclay et Camille-Laurin afin de sonder leur intérêt pour des cours de francisation. Des séances d'accompagnement seront également offertes aux personnes intéressées pour les soutenir dans leur inscription sur la plateforme *Apprendre le français*. Une fois le nombre d'inscriptions connu, nous

pourrons évaluer plus précisément les besoins et déterminer l'offre de service à mettre en place. Deux horaires sont envisagés : un groupe en avant-midi et un groupe en après-midi. Dans un deuxième temps, Zineb Salhami et Beny Bouganim ont visité l'école Barthélémy-Vimont (annexe) afin de promouvoir le projet de cours de francisation destinés aux parents, auprès des nouvelles familles de l'école primaire. D'autres pistes ont également été soulevées pour élargir le recrutement et adapter notre offre aux différents profils.

Nous envisageons aussi un nouvel horaire en PM (avec programme) et la révision de la formule des ateliers. Il est aussi convenu que nous remettrons à toute l'équipe enseignante des cartons promotionnels pour les distribuer en classe afin que les élèves puissent les remettre à des amis ou à des membres de leur famille. En cliquant sur le code QR figurant sur le carton, les personnes intéressées seront dirigées vers notre site Web, qui mène ensuite à la plateforme *Apprendre le français*.

6. DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'ADOPTER

6.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – Évaluation

Eliya Lolova, directrice adjointe, présente l'évaluation du PLVI. Les résultats se trouvent dans l'équipe TEAMS du CÉ. Dans l'ensemble, les résultats sont très positifs.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-15/06/2026)

6.2 Budget Proforma

Le budget Proforma est présenté par B. Bouganim.

IL EST PROPOSÉ PAR Beny Bouganim que le budget Proforma soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-15/06/2026)

Suite à la présentation du budget pro forma, Beny Bouganim revient sur un montant d'environ 1,4 million de dollars qui a été versé au CWH. Il précise que cette somme provient de la mesure 30393 (Reprise ou maintien de l'offre de service). Le CSS a finalement reçu la confirmation que ce montant pouvait être alloué aux centres.

7.DOSIERS OÙ IL EST QUESTION DE CONSULTER

7.1 Consultation des élèves

Le conseil d'établissement doit consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves. Pour les membres du conseil, c'est l'occasion unique de mieux connaître les élèves, d'ajuster ou d'actualiser certains documents ou projets en cours dans l'établissement et de fonder leurs décisions sur les préoccupations ou besoins réels des élèves.

La LIP précise que les sujets doivent être liés au fonctionnement de l'école ou du centre, notamment :

- Les activités extrascolaires (ex. : les activités parascolaires) ;
- L'aménagement des locaux et de la cour extérieure de l'établissement ;
- Le climat social (les interactions élèves-élèves, élèves-membres du personnel, la culture au sein de l'établissement, etc.).

D'autres sujets sont également possibles, selon les besoins et intérêts des membres du conseil. Cette consultation doit également permettre aux élèves de formuler des commentaires sur les sujets de leur choix.

Cette année, Jessica Mayta-Castaneda a mené une consultation auprès des responsables de classe afin d'identifier les types d'activités que les élèves souhaiteraient vivre au centre. Après analyse des réponses, les activités sportives et artistiques, ainsi que les sorties scolaires, sont celles qui reviennent le plus fréquemment.

8.DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'APPROUVER

8.1Frais liés au matériel pédagogique pour l'année scolaire 2026-2027

Approbation à l'unanimité (05-CE-15/06/2026)

Beny Bouganim présente aux membres un document sur lequel repose le raisonnement employé pour déterminer le montant qui sera facturé aux élèves, à chaque session.

Le montant facturé à l'élève doit refléter l'utilisation réelle. Un raisonnement fondé sur l'établissement d'un montant plancher a été retenu. Ce montant correspond au nombre minimal de copies que tous les élèves reçoivent.

Il est important de préciser que tous les coûts liés à l'utilisation administrative ont été exclus du calcul. Le montant qui sera facturé à chaque élève est de 7\$ à compter de la session de septembre 2026.

9.Tour de table des diverses instances représentées

9.1 Élèves

Élèves absents

9.2 Enseignants

Pas d'ajout

9.3 Professionnels

Pas d'ajout

9.4 Personnel de soutien

Pas s'ajout

9.5 Organisme sociocommunautaire

Membre absent

7. Levée de la séance

Voir note au point 1

Présidence



Direction d'établissement